PAGFI2

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

du 15 au 19 août 2022

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière au Cameroun

PSSFP FINANCES PUBLIQUES

EXPERTISE FRANCE GROUPE AFD

L’objectif de cette revue de presse hebdomadaire est de réunir les différentes informations budgétaires et financières en lien avec le Projet d’Appui à la Gouvernance Financière au Cameroun.

Les articles sont principalement issus de quotidiens économiques camerounais et de publication officielles des directions du MINFI.

PAGFI2

Sommaire

4 Subventions des carburants: comment trouver la bonne formule

7 La budgétisation par dotation pour les Organes Constitutionnels en gestation

10 Services médicaux: l'Etat perd 700 milliards chaque année en raison des paiements en argent comptant

12 Programmation budgétaire 2023-2025: priorité aux projets en cours

14 Finance publique: l'offensive de l'Etat pour booster le marché financier

16 Missions à venir sur le PAGFI-2

Subventions des carburants: comment trouver la bonne formule

Les contraintes et les coûts de plus en plus élevés de l'approvisionnement du marché camerounais en produits pétroliers (super, gasoil, pétrole lampant, gaz domestique) ne laissent plus aucun observateur indifférent. Au regard notamment du poids écrasant des subventions de ces produits sur les finances publiques. Les chiffres disponibles sont effrayants. En effet, **le Trésor public camerounais pourrait dépenser en 2022, entre 780 et 800 milliards de F seulement pour subventionner les prix des carburants à la pompe**. Une somme colossale qui représente **13% du budget de l'Etat et près de 3% de la richesse nationale (PIB) évaluée à environ 27 000 milliards de F**.

Du coup, une question cruciale s'impose: compte tenu de la conjoncture actuelle marquée par la rareté des ressources financières, l'Etat peut-il supporter sur la durée le financement de ces subventions afin que les prix actuels pratiqués à la pompe restent inchangés? Difficile de répondre par l'affirmative à cette interrogation, à la lumière de deux fait majeurs: l'alerte donnée récemment par la pénurie des carburants qui a paralysé en quelques jours de nombreuses activités à travers le pays et créé les conditions d'une explosion sociale.

Subventions des carburants : comment trouver la bonne formule

Simplement parce que le Trésor public éprouvait des difficultés à mobiliser en temps et en heure la totalité des fonds nécessaires pour assurer ces subventions. **Ensuite, si, pour le moment, le chef de l'Etat Paul Biya a instruit le gouvernement de mobiliser l'argent nécessaire, à la suite du collectif budgétaire décidé dans le cadre de l'ordonnance du 2 juin 2022, on se demande si cette approche généreuse va résister à l'envolée des cours du baril de pétrole brut sur le marché international où la barre de 100 dollars a été franchie.**

A l'évidence, cette situation relance l'inévitable débat sur les subventions des carburants. Entre les positions extrêmes qui prônent d'une part le maintien des subventions à leur niveau actuel pour permettre de garder inchangés les prix des hydrocarbures à la pompe et au détail, et, d'autre part, ceux qui recommandent la suppression pure et simple de ces aides, un économiste de renom, Emmanuel Noubissie Ngankam, ancien haut fonctionnaire de la Banque Mondiale, penche pour une voie médiane mais avec des mesures d'accompagnement: la réduction des subventions jusqu'à un niveau raisonnable et soutenable, en même temps qu'une augmentation des prix à la pompe de 20 à 25%. CT l'a rencontré.

Source Cameroun Tribune du 16 août 2022

Lien https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/50402/en.html/subventions-carburants-comment-trouver-la-bonne

Subventions des carburants : comment trouver la bonne formule

Extraits de l'entretien avec **M. Emmanuel Noubissie Ngankam**, économise et ancien haut fonctionnaire de la Banque Mondiale

« Dans un tel contexte (ndlr le contexte économique actuel), il est absolument insoutenable de consacrer près de 800 milliards de F aux subventions des carburants. **C'est l'équivalent du déficit budgétaire du Cameroun qui est projeté à environ -787 milliards de F en 2022**. Ce niveau de déficit (solde primaire) indique clairement l'incapacité de l'Etat à financer ses dépenses de fonctionnement sur ses ressources propres alors qu'en même temps un montant équivalent est consacré aux subventions des carburants »

« **Les subventions ont un caractère social et vertueux qu'il faut préserver à un niveau compatible avec des choix rationnels. L'un des arbitrages consisterait à maintenir l'enveloppe budgétaire des subventions à 480 milliards de F telle que retenue dans la loi des finances rectificative adoptée en juin dernier. Une telle option augmenterait les prix à la pompe de 20 à 25% (ndlr essence de 630 à 780 F, gasoil de 575 à 700 et pétrole lampant de 350 à 450).** Ces mesures pourraient s'accompagner d'une réduction de certaines taxes qui grèvent les prix des carburants (ndlr TVA, droits de douanes et Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers) »

« L'Etat devrait être davantage pédagogue et jouer la carte de la transparence. **Les populations adhèreraient davantage à la réforme des subventions si elles percevaient une réelle volonté de mettre de l'ordre dans les finances publiques.** »

Source Cameroun Tribune du 16 août 2022

Lien https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/50402/en.html/subventions-carburants-comment-trouver-la-bonne

La budgétisation par dotation pour les Organes Constitutionnels en gestation

C’est ce qui ressort des travaux des membres du Groupe de travail Interministériel chargé de la budgétisation par dotation qui se sont s’est tenus les Jeudi 04 et vendredi 05 août 2022, à la salle de conférences du Complexe MUNDI de Yaoundé.

La budgétisation par dotation pour les Organes Constitutionnels en gestation

Cette réforme participe de l'opérationnalisation effective des dispositions de la loi du 11 juillet 2018 portant nouveau Régime Financier de l'État et des Autres Entités Publiques (RFE) qui intègre, désormais, une dualité dans la répartition des crédits budgétaires. Ainsi, les crédits sont spécialisés soit par Programme, soit par dotation. Pour ce qui est des crédits répartis par programme, ils sont effectifs depuis 2013 au bénéfice des départements ministériels et de certains organes constitutionnels.

S'agissant des crédits répartis par dotations, si des mesures existantes peuvent y être assimilées, leur mise en place devrait constituer une innovation majeure dans la gestion des finances publiques.

L'objectif global de ces assises visait à « **permettre aux membres du groupe de travail de s'approprier les fondements et finalités du Budget en dotation ainsi que son élaboration, son exécution et contrôle de l'exécution conformément aux exigences de la loi portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques** », **a rappelé M. MBIENA Armand, Chef de Division de la Préparation du Budget au MINFI.**

Sont concernées par cette approche au sens du RFE-AEP, les crédits destinés aux organes Constitutionnels, aux dépenses accidentelles et imprévisibles et ceux dédiés au service de la dette publique.

Si les organes Constitutionnels sont formellement connus, les échanges au sein du Groupe de Travail Interministériel ont révélé que l'une des difficultés majeure est l'identification des Autres Entités Publiques qui peuvent bénéficier de la budgétisation par dotation. Toutefois, des réflexions ont été engagées pour établir des critères d'identification en cohérence avec les dispositions légales.

La budgétisation par dotation pour les Organes Constitutionnels en gestation

En perspective, le Groupe de Travail se fixe pour objectif l'exercice budgétaire 2024 pour l'implémentation effective de la budgétisation par dotation. Dans cette perspective, devront se tenir des opérations de sensibilisation et la formation sur ce nouveau de mode de gestion budgétaire au profit des Institutions qui seront directement concernées afin de faciliter sa matérialisation.

Les travaux de ce premier atelier ont connu la participation de tous les membres du Comité, notamment les représentants de la Présidence de la République (PRC), des Services du Premier Ministre (SPM), de l'Assemblée Nationale (AN), du SENAT, de la Cour Suprême (CS), du Conseil Constitutionnel (CC), du Conseil Économique et Social (CES) et des responsables du MINFI et MINEPAT.

Source Direction Générale du Budget-MINFI

Lien https://www.dgb.cm/2022/08/08/la-budgetisation-par-dotation-pour-les-institutions-constitutionnelles-en-gestation/

Services médicaux: l'Etat perd 700 milliards chaque année en raison des paiements en argent comptant

Une récente étude menée par le ministère des Finances révèle que l'Etat perd chaque année 700 milliards dans les opérations numéraires liées aux paiements des services médicaux. La révélation a été faite au cours d'une réunion de concertation organisée le 11 août dans les services du ministère de la Santé Publique (Minsante). Cette dernière avait pour but d'élaborer les modalités de mise en œuvre d'un projet global visant à réduire, voire à faire disparaître ce phénomène qui cause un important manque à gagner au trésor public. **En effet, le Minsante veut implémenter des opérations de dématérialisation et de digitalisation des recettes non fiscales générées par les Formations Sanitaires publiques.** De manière concrète, Il s'agira dans un premier temps, des certificats médicaux, des certificats médico-légaux, des consultations et les frais de morgue.

Services médicaux: l'Etat perd 700 milliards chaque année en raison des paiements en argent comptant

L'un des aspects de ces nouveaux modes de paiement que le ministère de la Santé entend mettre en place connaît déjà une déclinaison opérationnelle dans certaines formations sanitaires de la ville de Yaoundé. L'Hôpital de District de Mvog-Ada, situé dans l'arrondissement de Yaoundé V a été choisi comme lieu d'expérimentation d'une phase pilote dédiée au paiement des certificats médicaux. Toutefois, pour le moment, les retours sont loin d'être élogieux. **Au cours des échanges, des préoccupations liées à l'opérationnalisation de ce mode de paiement ont été abordées, notamment le délai d'enrôlement, le volume d'information à renseigner par le patient, la validation, l'authentification et la traçabilité de ces documents… « Il est également apparu que la mise en œuvre de ce mécanisme de paiement des services médicaux, d'abord dans les villes de Yaoundé et Douala, nécessite un ensemble de réformes législatives et réglementaires. Les premiers signes de cette innovation sont annoncés avant la fin du mois en cours », renseigne une source dans ce département ministériel.**

Cette opération que lance le ministère de la Santé Publique rentre en droite ligne des objectifs de l'Etat visant à optimiser la mobilisation des recettes publiques et garantir leur sécurité.

Source Ecomatin

Lien *https://ecomatin.net/services-medicaux-letat-perd-700-milliards-chaque-annee-en-raison-des-paiements-en-argent-comptant/*

Programmation budgétaire 2023-2025 :

Priorité aux projets en cours

C'est l'une des prescriptions du ministre de l'Economie hier à l'ouverture des conférences élargies destinées à l'examen des programmes des départements ministériels. Le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey et son collègue des Finances Louis Paul Motaze, ont ouvert hier à Yaoundé, la session 2022 des conférences élargies de programmation budgétaire et de performance associée (CEP-PA). Cette rencontre qui se tient à la suite du comité interministériel d'examen des programmes constitue l'instance d'examen des dépenses de l'Etat sur la période 2023-2025.
L'objectif recherché ici est d'orienter les ressources de l'Etat vers les projets dont l'impact est significatif dans la vie des populations. Dans cette perspective, les différentes administrations vont défiler devant les examinateurs, responsables des ministères de l'Economie et des Finances. Lesquels auront la responsabilité d'apprécier la qualité des programmes nécessitant des ressources pour le triennat 2023-2025.

Programmation budgétaire 2023-2025: priorité aux projets en cours

Cependant, lors du lancement de ces travaux, le Minepat s'est voulu clair : «**aucun nouveau projet n'est à inscrire dans la programmation budgétaire**.» Autrement dit, l'accent doit être mis sur la finalisation des projets en cours. Ceci sera d'ailleurs l'un des critères sur lequel les examinateurs devraient veiller jusqu'au 26 août prochain. Cette prescription résulte de ce que le Cameroun dispose de 474 projets en cours d'exécution, avec des besoins budgétaires de l'ordre de 4500 milliards de F. Or, sur la base de l'enveloppe optimale prescrite pour la période 2023-2025, les ressources à mobiliser pour achever lesdits projets s'élèvent à plus de 170 milliards de F. **L'inscription de nouveaux projets, surtout si ceux-ci bénéficient des financements extérieurs, supposerait donc de rechercher de nouveaux financements. Ceci est d'autant plus important que pour le budget d'investissement public 2022 par exemple, sur 1555 milliards de F, 55% relève des financements extérieurs. C'est-à-dire des ressources qui inscrivent le Cameroun dans une spirale d'endettement.** Sans oublier que le pays cumule près de 3500 milliards de F des soldes non engagés, c'est-à-dire des projets dont les conventions ont été signées mais dont l'exécution tarde à démarrer. L'autre point qui va cristalliser l'attention des responsables du Minfi et du Minepat, est la politique d'import-substitution. A cet effet, il est demandé aux examinateurs, au regard des chocs que le Cameroun subit, de veiller, plus que par le passé, à ce que les ressources idoines soient inscrites dans les budgets des ministères en charge de l'implémentation de cette politique, afin de lui donner un contenu concret et par conséquent, réduire la dépendance du pays à l'égard des importations des produits alimentaires.

Source Cameroun Tribune du 17 août 2022

Lien https://www.cameroon-tribune.cm/articles/7350/en/programmation-budgetaire-2023-2025-priorite-aux-projets-en-cours

Finance publique: l'offensive de l'Etat pour booster le marché financier

Dans l'optique d'améliorer l'offre financière au Cameroun, l'Etat a mis sur pied une pluralité de réformes portant assainissement et développement du secteur financier ainsi que la protection des clients. Pour améliorer l'offre de financement du secteur bancaire, plusieurs actions ont été menées par le gouvernement via le ministère des Finances tant au niveau national que sous régional. **Sur le plan local, le Gouvernement a mis en place une garantie de 200 milliards de F par an sur une durée de 3 ans pour soutenir le financement des Petites et moyennes entreprises (PME). Entre autres réformes, le projet de création d'un fonds de garantie des PME avec la Banque mondiale, la mise en place d'un Registre national des sûretés mobilières opérationnel (Rnsm) depuis 2019**. Au niveau sous régional, l'on note le règlement sur la création des bureaux d'information sur le crédit adopté en 2018 par la Beac.

Finance publique: l'offensive de l'Etat pour booster le marché financier

Il s'agit ici d'une collecte des données effectuée par des entités agréées afin de réduire l'asymétrie d'information entre le préteur et l'emprunteur.
Bien plus, des actions ont été menées pour la réduction des taux de créances en souffrances, qui a conduit à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre ce phénomène. Résultat des courses, la formation des juges et greffiers en résolution des conflits bancaires. Mentionnons ici que des projets ont été initiés pour la protection des consommateurs et l'augmentation du taux de pénétration des réseaux de distributions des services financiers.

Microfinance

Depuis 2020, l'Etat a initié une réforme qui promeut l'inclusion financière dans les régions de l'Est, le Sud et le Nord qualifiées de « régions à faible taux de bancarisation ». Ces mesures ont permis d'améliorer l'intermédiation financière des plus petits métiers exercés dans ces régions. Aussi, un cadre stratégique d'assainissement du secteur de la microfinance a été élaboré en mai 2022 afin d'inculquer aux acteurs les bonnes pratiques en matière de gouvernance.
Les sociétés d'assurances mènent diverses activités pour améliorer l'offre du secteur financier. Ce secteur est l'un des pourvoyeurs des fonds à travers les souscriptions aux emprunts obligataires et autres valeurs de l'Etat, les prises de participation dans les secteurs productifs et immobiliers. En occurrence, les titres publics acquis par les entreprises du secteur sont passés de 5,8 milliards en 2010 à 24,7 milliards en 2020, soit une augmentation de 400%.

Source Ecomatin

Lien https://ecomatin.net/finance-publique-loffensive-de-letat-pour-booster-le-secteur-financier/

Missions à venir sur le PAGFI2

5 au 9 septembre :	mission ALBERTINI et DIDIER, AE-CP, dotations.
12 au 16 septembre :	B LIMAL, organigramme.
12 au 20 septembre :	B ADANS, CIC et audit interne.
19 au 23 septembre :	mission LELOUEY et METAYER, adaptation des SI
26 au 30 septembre :	mission PICARD et STAEBLER, instruction comptable des CTD.
3 au 7 octobre :	mission EF sur PAGFI 3.
5 au 7 octobre :	mission ALBERTINI et DIDIER, formation dotations
10 au 21 octobre :	mission ROUMEGAS, CUT, SA, délais.

Source PAGFI 2

PAGFI2

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière au Cameroun

2 opérateurs techniques :

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

Agence française d'expertise internationale

PSSFP
FINANCES PUBLIQUES

Programme supérieur de spécialisation en finances publiques

2 objectifs majeurs du projet :

Améliorer la régulation budgétaire et la gestion de trésorerie de l'Etat
Accompagner la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale.

Contact : page facebook : PAGFI2 https://www.facebook.com/search/top?q=pagfi2